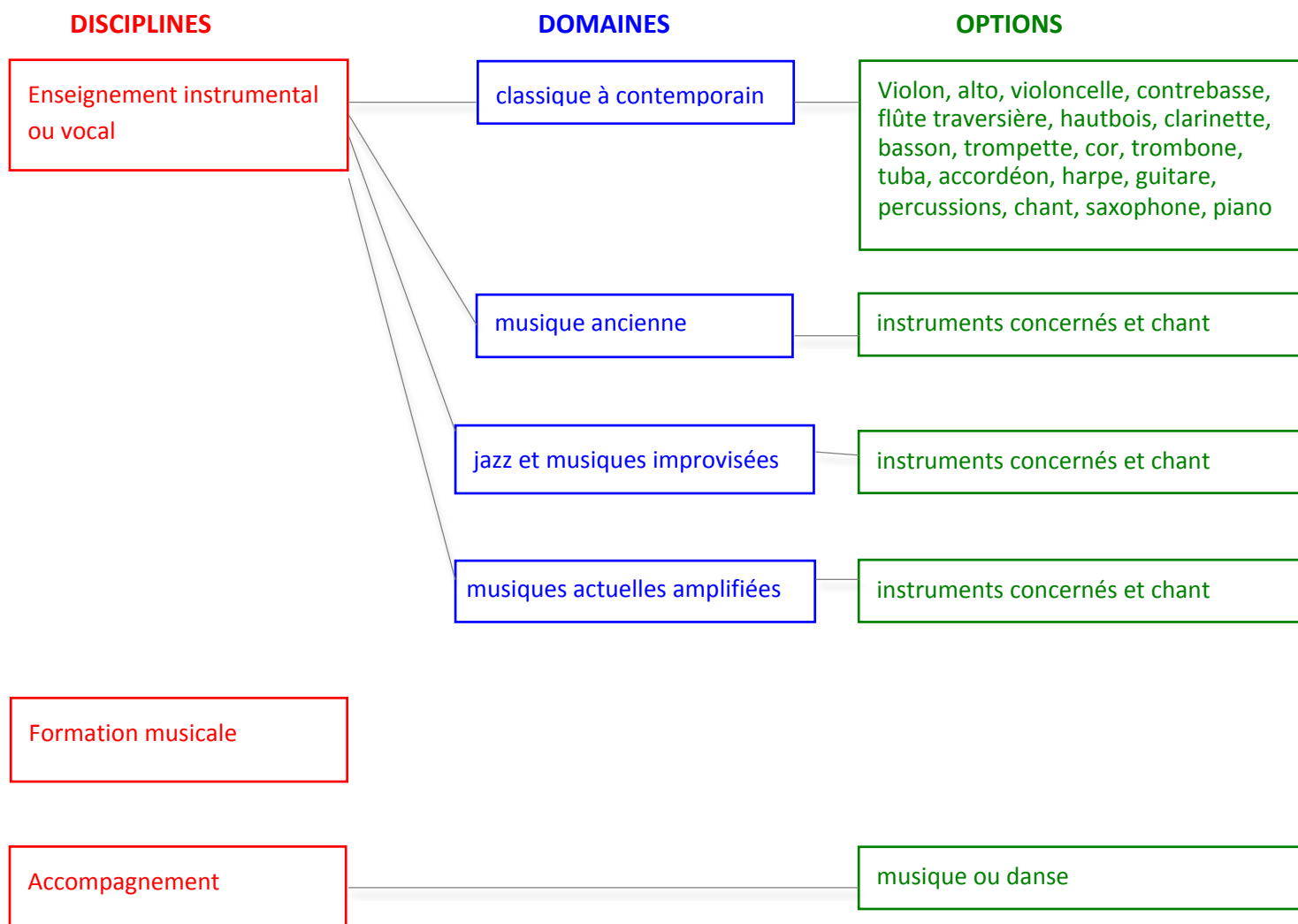


Validation des Acquis de l'Expérience – VAE –

Liste des disciplines, domaines et options



Attention ! Il est impératif de préciser la discipline, le domaine et l'option du DE pour lequel vous postulez sur la page 1, ainsi que dans la Rubrique n°4 "Déclaration sur l'honneur" du Cerfa.

Les candidats en formation musicale n'indiquent que la discipline (pas de domaine ni d'option).

Les candidats en accompagnement n'indiquent que la discipline et l'option (pas de domaine).

Instruments concernés = indiquer le, ou éventuellement les instrument(s), pour le(s)quel(s) vous posez votre candidature.

Cet « instrument » en musiques actuelles peut être le chant ou la chanson.